

JUSTICE

# « Quand on ferme la porte de chez soi, on a un vrai monstre à la maison »

Le joueur professionnel de rugby George Tilsley, jugé pour violences conjugales, a fait face à deux anciennes compagnes, jeudi, rejetant leurs accusations de violences physiques au cours de leur relation de couple

**Mathilde Curien**  
m.curien@sudouest.fr

**L**oin des terrains de rugby du championnat de Pro D2, George Tilsley était attendu au sein d'une enceinte judiciaire à 300 kilomètres de son lieu de résidence, jeudi. L'actuel centre de l'équipe de Soyaux-Angoulême, s'est rapidement engouffré dans le palais de justice d'Auch en début d'après-midi pour y ressortir peu avant minuit, sous le poids de réquisitions à hauteur de deux ans d'emprisonnement, dont la moitié sous sursis probatoire, pour avoir exercé des violences sur deux anciennes compagnes, entre 2016 et 2022.

Des faits contestés par le joueur professionnel, né il y a trente-trois ans en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et assisté d'une interprète en langue anglaise, au gré des épisodes dénoncés, du Lot-et-Garonne au Gers, en passant par la Gironde et les Pyrénées-Orientales. « Ce sont deux femmes que j'ai aimées. J'ai commis beaucoup d'erreurs dans ces relations, je n'étais pas fidèle. Je comprends la douleur que je leur ai causée. Il y a eu des insultes, des disputes, mais pas au point d'avoir commis des actes de violences physiques sur elles », soutient George Tilsley.

**Soulevée du sol par le cou**  
Chronologiquement, le président Philippe Rigault a remonté le fil des

souvenirs et témoignages déposés par les plaignantes. Concernant celle qu'il a fréquentée entre 2015 et 2017, une soirée d'après-match au cours de laquelle sa petite amie aurait été empoignée par le cou, soulevée du sol, avant que des rugbymen interviennent, des coups portés au visage dans une maison mise sens dessus dessous, un chemisier déchiré et taché de sang.

**« Il n'a tiré aucune réelle conclusion sur les conséquences de ses faits et gestes »**

À propos de sa compagne entre 2017 et 2019, un coup de poing assené par jalousie, un appel nocturne pour venir le chercher alors qu'il est alcoolisé suivi de sa fureur parce qu'elle refuse qu'il conduise alors qu'elle est enceinte de trois mois, son redémarrage brutal la projetant dans le fossé - « j'ai cru mourir ce soir-là » - outre scènes d'étranglement, d'humiliation, de dénigrement... Si le rugbymen n'est pas poursuivi pour cela, les deux jeunes femmes ont également relaté des relations sexuelles dénuées de consentement.

Corollaire de ses emportements, une alcoolisation excessive, reconvenue par George Tilsley, « mi-ange mi-démon, un homme adorable capable de débordement lorsqu'il a



George Tilsley en 2017, à l'époque des faits, lorsqu'il jouait sous les couleurs du SU Agen. ARCHIVES SUD OUEST

bu» : « Je fais un travail avec un addicologue, une psychologue, sur ma consommation. Après le match de la semaine dernière, j'ai pris une bière et suis allé me coucher. » Les tentatives du tribunal pour faire le lien entre son ivresse outrancière et une impulsivité incontrôlée resteront vaines. Le ministère public notera toutefois une capacité de maîtrise dans des déclarations soupesées à la barre.

**Dépayement**

« Qu'il minimise ce qu'il a fait, cela ne rassure pas beaucoup », a livré avec tempérance, son ex-compagne, aussi mère de son enfant, portée par sa déception sur l'absence de remise en question du prévenu. À l'inverse, la seconde plaignante partage sa colère : « Voir ce mépris, c'est insupportable, c'est inaudible. George, c'était

le joueur de rugby, j'en étais folle amoureuse, j'aurais tout fait pour lui. Je voulais le protéger. Mais quand on ferme la porte de chez soi, on a un vrai monstre à la maison. J'ai grandi dans un milieu sain, aimant, sécurisé, j'ai été confrontée barbare, à la violence. »

Son conseil, M<sup>e</sup> Marie Gomes, explore à son tour : « Il n'a tiré aucune réelle conclusion sur les conséquences de ses faits et gestes, les répercussions sur les victimes. On lui a laissé beaucoup de chances, il a bénéficié de la bienveillance du commissariat d'Agen et il aura fallu le dépayement du dossier pour qu'on soit là aujourd'hui », a insisté l'avocate de la partie civile, rappelant qu'un policier avait dissuadé sa cliente de porter plainte pour violences conjugales en 2016.

« Elles ont osé parler, dénoncer. Il y a

une troisième femme, et la justice l'a crue [George Tilsley a été condamné pour violences conjugales en 2023, des faits postérieurs à ceux jugés à Auch, NDLR]. Il y a un réel modus operandi. On ne peut que craindre pour sa nouvelle conjointe, qu'il passe à un niveau supérieur et tue cette jeune femme », a pointé M<sup>e</sup> Anita Stojanovic, aux antipodes de la relaxe soutenue par la défense. « S'il n'y a qu'un mot à retenir, c'est le doute. Il est indéniable qu'elles ont été victimes de violences morales », avance M<sup>e</sup> Victor Casellas, consterné par « l'absence de démonstration dans ce dossier mal ficelé » bâti sur des témoignages. « Vous n'êtes pas là pour faire plaisir aux parties civiles mais pour faire du droit », a-t-il enjoint au tribunal correctionnel d'Auch qui rendra sa décision le 4 décembre prochain.

EMPLOI

## L'usine Lidea à la recherche de nouvelles têtes

L'entreprise de Francescas recrute, en CDI, un conducteur de machine, un chef d'équipe de conditionnement, et un technicien de maintenance

Avec 68 salariés permanents, 20 saisonniers et 300 fournisseurs et sous-traitants locaux, l'usine Lidea constitue un bassin d'emplois conséquent dans le secteur. Basée à Francescas, dans l'Albret, elle se concentre sur la production de semences et de légumes secs pour les agriculteurs. L'entreprise, fondée par Euralis Semences et Caussade Semences

Group en 2020, recrute encore afin de « poursuivre la diversité des productions, trouver de nouveaux partenaires, et accompagner transformations investissements », selon Eric Dousset, directeur du site.

**Trois postes ouverts**

L'usine de Francescas propose trois contrats à durée indéterminée (CDI).

Elle recherche un conducteur de machine familiarisé avec la manœuvre de matériel industriel pour un poste fixe, avec des horaires en 3x8 pendant les saisons. Elle offre également un contrat de technicien de maintenance. Débutants acceptés. Enfin, l'usine recrute un chef de conditionnement expérimenté, chargé d'encadrer l'équipe, avec des horaires en 2x8. Pour candidater, adresser CV et lettre de motivation en ligne ou à Morgane Vilette ou Eric Dousset, au 554 route de Saumont, 47 600 Francescas.

**Luce Truffier**  
Site Internet : [euralis.fr](http://euralis.fr)



L'usine Lidea de Francescas ouvre trois nouveaux postes en CDI. ENTREPRISE LIDEA